







COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 17 mai 2023

Installation d'un parlement de l'eau pour le territoire durancien

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du territoire durancien a été officiellement installée le mercredi 17 mai 2023, par son préfet coordonnateur, Marc CHAPPUIS, préfet des Alpes-de-Haute-Provence. La mise en place de ce parlement local de l'eau, présidé Mme Marion MAGNAN - 8 eme Vice-présidente du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence, déléguée à l'environnement et au développement durable. , marque le lancement du travail partenarial d'élaboration du futur Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du territoire durancien (SAGE Durance).

FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le mois dernier, sur les rives du lac de Serre-Ponçon, le Président de la République déclinait les différentes mesures du « Plan eau » du gouvernement, soulignant l'importance des projets de territoire relatifs à la gestion de l'eau. Sur le territoire durancien, les acteurs, réunis autour de l'Etablissement Public Territorial de Bassin de la Durance, ont préparé depuis plusieurs années le cadre d'une telle mobilisation locale.

À l'heure où le changement climatique impacte de plus en plus les milieux et les usages, comme nous le rappelle l'épisode de sécheresse de l'année 2022, les représentants des collectivités, de l'Etat, les acteurs associatifs et économiques, se mobilisent pour travailler ensemble au maintien d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

Pour anticiper au mieux ces épisodes de sécheresse, appelés à être de plus en plus fréquents, mais également dans une perspective de plus long terme, le futur SAGE Durance permettra de travailler pour une gestion de la ressource en eau garantissant la préservation des milieux aquatiques (rivières, zones humides..), et un partage équilibré pour la satisfaction des usages (eau potable, agriculture, production hydroélectrique, industrie, tourisme).

UN PÉRIMÈTRE HORS NORME

Service de la communication interministérielle et de la représentation de l'État

Tél: 04 92 36 72 10

Mél: pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Ce futur SAGE couvrira un vaste territoire, réparti sur 2 régions, 6 départements, 359 communes. Des territoires alpins à la confluence avec le Rhône en Avignon, cela représente plus de 11 000 km². Cette démarche de SAGE viendra s'articuler avec celles du Verdon et du Calavon, déjà existantes. Le périmètre du SAGE et la désignation des 105 membres votants de la CLE ont fait l'objet d'un travail collégial pour garantir un dialogue équilibré entre :

- des représentants des collectivités (régions, départements, intercommunalités, et autres acteurs territoriaux de gestion des eaux et de l'aménagement du territoire)
- des représentants de l'Etat (préfectures et établissements déconcentrés de l'Etat en charge de l'eau, de la biodiversité ou des usages)
- des représentants des associations de protection de l'environnement et des usages de l'eau (monde agricole, gestionnaires de canaux, industriels, tourisme, sports et loisirs, pêche).

L'eau de la Durance étant largement exportée sur le reste du territoire régional, ces acteurs travailleront également à un dialogue étroit avec les territoires alimentés par cette ressource, tels que les secteurs de la Crau, de Vaucluse et de la métropole Marseillaise.

Véritable outil de démocratie locale, cette Commission Locale de l'Eau offre une perspective pour trouver des solutions adaptées aux enjeux vitaux de l'eau, pour le futur de notre territoire durancien.

Tél: 04 92 36 72 10

Mél: pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr